

dans l'Est parce que nos prix de vente sur le littoral de l'Est étaient supérieurs aux cours mondiaux.

Nous n'avons aucunement modifié le prix de vente à Vancouver; il y a eu une légère augmentation dans le prix de vente à Churchill et une diminution dans le prix de vente à Fort-William.

Je puis indiquer les chiffres à ce sujet. Ces ventes sont calculées en devises américaines. Aujourd'hui, le prix à Vancouver s'établit, en devises américaines, à \$1.92- $\frac{3}{8}$; à Churchill, le nouveau prix est de \$1.94- $\frac{3}{8}$ et, à Fort-William, le nouveau prix est de \$1.85- $\frac{3}{8}$. J'ai ici les prix à l'égard des diverses catégories. Si les honorables députés le désirent, je vais consigner le tableau au compte rendu. Je suis convaincu que la nouvelle liste des prix tient compte de la réalité et nous permettra d'écouler les céréales d'une façon normale.

Comme résultat, tandis que les producteurs de l'Alberta pouvaient remplir leur contingent de cinq boisseaux, les producteurs du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan ne jouissaient pas du même avantage. Si nous

avons maintenu les anciens prix, cette situation aurait pu se prolonger pendant longtemps.

La Commission a peut-être été un peu lente à reconnaître une situation qui devenait de plus en plus difficile. La Grande-Bretagne a acheté presque tout son blé sur la base de Vancouver. En le transportant par la voie du canal, elle pouvait obtenir une réduction de prix à Londres. La Grande-Bretagne pourra ainsi acheter au prix de Vancouver, Montréal ou Halifax et obtenir le même prix à la livraison au Royaume-Uni, quel que soit le port où elle désire placer ses commandes.

Je signale que ces prix sont ceux d'aujourd'hui. Les prix que j'ai donnés ont été communiqués par la Commission et valent jusqu'à midi aujourd'hui. Demain, la liste des prix peut être différente. Si la demande devient plus forte, il est nettement possible que les prix soient majorés. Cependant, établir à l'égard de Fort-William un prix qui est purement fictif, étant donné qu'on n'y vend pas de blé, n'est certes pas souhaitable, et nul ici, j'en suis sûr, ne veut le maintien d'un tel état de choses. La liste des prix est la suivante:

PRIX DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

17 février 1954 (jusqu'à 1 h. 15, heure de Winnipeg, 18 février 1954)

A. INT. SUR LE BLÉ — DOMESTIQUE — CLASSE II

À L'ENTREPÔT

Classes—	Fort-William/Port-Arthur		Vancouver		Churchill	
	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.	É.-U.	Can.
No. 1 du Nord.....	1.85 $\frac{3}{8}$	1.79	1.92 $\frac{5}{8}$	1.86	1.94 $\frac{5}{8}$	1.88
No. 2 du Nord.....	1.81 $\frac{1}{4}$	1.75	1.88 $\frac{3}{8}$	1.82	1.90 $\frac{1}{2}$	1.84
No. 3 du Nord.....	1.77	1.71	1.83 $\frac{1}{4}$	1.77	1.86 $\frac{3}{8}$	1.80
No. 4 du Nord.....	1.70 $\frac{7}{8}$	1.65	1.77	1.71	1.80 $\frac{1}{8}$	1.74
No. 5.....	1.67 $\frac{3}{4}$	1.62	1.67 $\frac{3}{4}$	1.62		
No. 6.....	1.66 $\frac{3}{4}$	1.61	1.66 $\frac{3}{4}$	1.61		
Provende.....	1.62 $\frac{1}{2}$	1.57	1.62 $\frac{1}{2}$	1.57		

NOTE: Ces prix sont ceux du lendemain du jour où l'accord sur les nouveaux prix est entré en vigueur. Les changements par rapport au jour précédent sont les suivants:

a) Hausse de 1/8c. dans tous les prix, sauf

b) Écart majoré de 1c. sur le n° 3 et le n° 4 du Nord, à Vancouver seulement.

Conversions établies à .96 19/32.

L'hon. M. Drew: La nouvelle ligne de conduite,—elle est bien nouvelle,—tend donc surtout à favoriser les envois de blé vers l'Est, à partir de Fort-William, au lieu de continuer à envoyer la plus grande partie du blé, par Vancouver, comme on l'a fait ces derniers mois. Sauf erreur, jusqu'au 27 janvier on a expédié 65 millions de boisseaux par Vancouver et 49 millions de boisseaux par les ports de mer de l'Est. Il ne s'agit pas tant de l'établissement de prix commerciaux que d'une tentative, grâce au prix, d'acheminer le blé par d'autres voies. N'est-ce pas le cas?

[Le très hon. M. Howe.]

Le très hon. M. Howe: Je suis loin de dire que notre but est d'acheminer autrement le blé. Nous visons à créer l'égalité entre les divers points d'expédition, d'établir relativement à ces différents ports des prix qui permettront à l'acheteur de s'approvisionner au port qu'il utilise ordinairement sans être désavantagé quant au prix. Voilà ce qui en est vraiment. Je crois que la décision n'influera pas sur le volume des envois par Vancouver. De fait, ce port est déjà assuré de fonctionner à plein pour la